

*The Permanent Mission
of the Kingdom of Morocco
to the United Nations
New York*



البعثة الدائمة للمملكة المغربية
لدى الأمم المتحدة
نيويورك

Déclaration

du

Royaume du Maroc

A la

Réunion de Haut Niveau

sur

***L'amélioration de la
sécurité routière dans le monde***

Débat plénier

New York, 30 Juin 2022 à 10h

(45^{ème} sur la liste des orateurs)

Monsieur le Président,

Notre réunion de Haut niveau sous le thème "*La sécurité routière à l'horizon 2030 : garantir une décennie d'action et de réalisations*", a pour objectifs de combler les lacunes, relever les défis, et évaluer les progrès accomplis dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 relatives à la sécurité routière.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, les accidents de la circulation sont l'une des principales causes de décès et de traumatismes dans le monde. D'ailleurs, chaque année, près de 1,3 million de personnes meurent et des millions d'autres sont blessées ou handicapées à la suite d'accidents de la route.

Certes, les statistiques permettent d'apprécier le niveau d'insécurité routière au niveau mondial et national, néanmoins, ces chiffres, avec toute leur froideur, ne révèlent jamais la douleur des familles, les destins et les vies brisés. En plus d'être à l'origine de drames humains, ces accidents pèsent lourdement sur nos services de santé et sur notre économie.

Le Maroc a érigé la sécurité routière en priorité nationale, en adoptant sa première stratégie nationale en la matière en 2005, couvrant la décennie 2004-2013, et qui a permis de maîtriser la sinistralité routière et changer la tendance annuelle haussière des accidents de la circulation qui prévalait avant cette période. En plus, mon pays a institutionnalisé un Comité interministériel de sécurité routière en 2006 présidé par le chef du gouvernement, et adopté la loi 52-05 portant Code de la Route, entrée en vigueur le 1^{er} Octobre 2010.

L'évaluation de cette première stratégie a permis d'élaborer une nouvelle stratégie pour la période 2017-2026, dans le cadre d'une approche participative, impliquant l'ensemble des acteurs concernés, avec l'objectif de réduire le nombre de décès victimes des accidents de la route de 50% à l'horizon 2026.

Le Maroc a, également, créé en janvier 2020, l'Agence Nationale de la Sécurité Routière (NARSA), dans le but d'apporter une réponse plus efficace à l'insécurité routière sur les routes marocaines. La mise en place de cette Agence en tant qu'outil gouvernemental, a permis d'assurer une coordination efficace entre les acteurs concernés des secteurs public, privé et société civile pour mettre en œuvre la politique nationale pour atteindre un système de transport sûr.

La sécurité routière au Royaume du Maroc est une politique publique et un véritable chantier qui nous a permis de développer un capital d'expérience de valeur, un savoir-faire et un métier alignés sur les standards internationaux. Dans ce cadre, mon pays a intégré l'éducation routière dans les programmes scolaires primaires, à partir de cette année.

Monsieur le Président,

Il est, également, important de noter le rôle primordiale de la société civile et des institutions internationales, notamment la Banque Mondiale et l'Organisation Mondiale de la Santé, dans cette thématique à travers les rapports qu'ils publient sur la sécurité routière.

Convaincu du rôle fondamental de la société civile dans ce domaine, mon pays a organisé la 4^{ème} rencontre mondiale des ONG en 2015, avec l'Alliance Mondiale des ONG pour la sécurité routière. Le Royaume du Maroc a, également, organisé en 2018, en collaboration avec la Banque Mondiale, l'OMS, la Fédération Internationale de l'Automobile et plusieurs Organisations Internationales et Régionales, le 1^{er} forum africain de la sécurité routière. En effet, la création de l'Observatoire Africain de la Sécurité Routière est une émanation de la déclaration des ministres adoptée lors de ce Forum.

Monsieur le Président,

Le Maroc soutient la déclaration politique adoptée ce matin, et s'engage à intensifier ses efforts afin de mettre en œuvre cette déclaration politique et d'entreprendre les actions recommandées à ce sujet.

La mise en œuvre de cette déclaration politique permettra de contribuer efficacement à l'amélioration de la Sécurité routière dans le monde. Nous espérons que cette réunion de Haut Niveau sera l'occasion pour déterminer le chemin à suivre afin de contribuer efficacement à la réduction des mortalités et des blessures sur les routes dans le monde.

Il est temps d'agir davantage pour protéger les usagers de la route et rendre nos routes plus sûres et ce par l'engagement de chacun et la mobilisation et la détermination des pouvoirs publics.

Je vous remercie de votre attention.